Nom, Prénom, le xx xxxx 2024

Adresse administrative

Corps, grade

à

Monsieur le Directeur Académique

Directeur des services départementaux de l’éducation nationale du XXX

s/c de

Madame/Monsieur l’Inspectrice/Inspecteur de l’éducation nationale de la circonscription de xxx

**Objet :** recours suite aux résultats du mouvement intradépartemental.

Copie aux représentant-es du SNUIPP-FSU68

Monsieur le Directeur Académique,

J’ai participé cette année au mouvement intradépartemental

Les Lignes Directrices de Gestion ministérielles relatives à la mobilité des personnels du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du 13-11-2020, publiées au BO spécial n°10 du 16 novembre 2020, précisent que les personnels peuvent former un recours administratif.

Or, suite aux résultats qui m’ont été communiqués en date du XXX, au choix :

* je n’ai obtenu aucun poste demandé alors que ma situation relève de l’article L512-19 du code de la Fonction Publique
* J’ai été affecté hors de mes vœux.

*(Explication de la situation)*

Pour ces raisons, et conformément aux LDG déjà citées, je vous demande de bien vouloir faire droit à ma demande de réexamen de ma situation et vous précise que je mandate un.e élu.e du SNUIPP-FSU XXX afin de m’assister dans cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes sincères salutations.

Signature